



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL COMITE DE DIRECTION



District de l'Hérault de Football

COMITE DE DIRECTION

Réunion du 21 janvier 2026

Présidence : **M. David BLATTES**

Présents : **MM. Robert GADEA - Joseph CARDOVILLE - Guy MICHELIER - Jacques NAUDET - José GARCIA - Khalid FEKRAOUI - Driss EL BANE - Michel MAROT - Hervé GRAMMATICO**

Absents excusés : **Mmes Elodie VIGNAL - Meriem FERHAT - Carole PISTRE MM. Bertrand GUERRERO - Pierre HENRY - Frédéric GROS - Frédéric CACERES - Jean-Pascal SINGLA**

Participent à la réunion : **MM. Jean-Philippe BACOU - Michael VIGAS - Alain MASINI**

Le procès-verbal de la réunion du 18/12/2025 est approuvé à l'unanimité

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie conformément à l'article 17 des Règlements Généraux de la LFO & l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la transmission par courrier électronique ou de leurs publications sur le site internet du District.

I. INFORMATIONS

- Réunions de secteurs

Les réunions des différents secteurs du territoire de l'Hérault sont prévues à partir de vendredi 23/01/2026 (secteur Montpellier A et B). Les invitations pour les clubs des autres secteurs seront lancées dès que les lieux de réception seront connus.

- Action « Une seule couleur, celle du maillot »

Cette manifestation aura lieu le samedi 21 février 2026 sur le parvis de la Maison Des Sports à Pierresvives.

- AG d'été du District

L'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 20 juin 2026, les candidatures des clubs pouvant l'accueillir Doivent parvenir au secrétariat par mail au plus tard le vendredi 20/03/2026.

- Evaluation des risques professionnels

En tant qu'entité en charge du développement et de l'organisation de la pratique du football sur son territoire, le District emploie une équipe d'environ treize salariés, composée de personnel administratif, de conseillers techniques et d'apprentis. Le Comité de Direction, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés a l'obligation légale de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et protéger leur santé physique et mentale. L'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) doit formaliser une démarche de prévention structurée. Les actions nécessaires seront mises en place au plus tôt.

- Foot animation

Le Conseiller Technique Départemental propose d'augmenter, pour la deuxième phase, le nombre d'équipes participant aux plateaux U9 expérimentés. Le CD décide de ne pas modifier le nombre d'équipes des clubs déjà inscrits (1 équipe par club uniquement), mais autorise la participation de nouveaux clubs à la condition que ces clubs aient participé aux réunions de secteurs du foot animation.

- Permanence du week-end

Un point est fait sur les intempéries des derniers week-ends et les multiples sollicitations de parents de joueurs et de responsables d'équipes. Il faut rappeler que le RCO Partie III pour les catégories U6 à U11 « *En cas d'alerte orange déclenchée ou en cours par Météo France le jour du plateau, tous les plateaux concernés de la catégorie sont systématiquement supprimés.* » Il appartient aux clubs de faire le nécessaire sans attendre l'intervention de la permanence.

Le CD prend la décision de mettre en place une cellule vigilance météo qui se réunira le vendredi pour faire le point sur les prévisions de météo France et les directives de la préfecture pour les rencontres des catégories jeunes et seniors.

- Tirage au sort des coupes de l'Hérault

Le tirage au sort des ½ finales de la coupe de l'Hérault auront lieu à la Maison Des Sports le 10/04/2026. A cette occasion, les bénévoles qui assisteront à la finale de la Coupe de France à Lille le 23/05/2026 seront invités à cette soirée.

II. Pratique sportive

Tournois à valider

- 04/04/2026 : ES Paulhan, U12 et U13 G
- 18/04/2026 : FC Sauvian, U6 à U9 G
- 01/05/2026 : Aurore St Gilloise, U13 et U15 F
- 13 au 16/05/2026 : SC Sète, U6 à U13 G et F
- 13 au 17/05/2026 : FC 3MTKD, U6 à U13 G

- 14/05/2026 : St Balarucois, U6 à U9 G
- 23 au 25/05/2026 : FC 3MTKD, U8 à U19 F et Senior F
- 23 et 24/05/2026 : AS La Grande Motte : U6 à U13 G
- 23 et 24/05/2026 : St Balarucois, U10 et U11 G
- 24 et 25/05/2026 : St Balarucois, U12 et U13 G
- 05/06/2026 : OL St André, U6 à U8 G
- 06/06/2026 : OL St André, U10 G
- 13/06/2026 : OL St André, U12 G

Les tournois ci-dessus sont validés à l'unanimité

Championnats Territoires féminins

La LFO prévoit une réunion avec les responsables féminins de chaque District dans le courant du mois de mai pour revoir l'organisation des championnats féminins de niveau ligue.

Finales U13 F et U13 G Pitch

La finale U13 F Pitch qui était organisée au niveau départemental, deviendra une finale territoriale de 6 équipes le 29/03/2026 (Hérault, Aude, PO). La finale U13 Pitch G aura lieu le 28/03/2026 sur un lieu à déterminer.

III. Finances

Désignation des officiels pour la Coupe de l'Hérault U18

Les compétitions de la catégorie U19 ont été supprimées. La catégorie U18 a été créée lors de la saison 2025/2026. Pour la coupe de l'Hérault U18, les officiels seront désignés à partir des 32ièmes de finale en s'alignant sur les désignations de la catégorie U17.

Opération tablettes F.F.F.

Le COMEX de la F.F.F. du 06/10/2025 avait validé la proposition d'une opération visant à permettre aux clubs d'acquérir des tablettes de nouvelle génération. La communication aux Ligues et aux Districts a été effectuée le 22/12/2025 informant tous les clubs d'une aide financière de 50€ par tablette par la F.F.F. en fonction de certains critères, et suggérant aux Ligues et aux Districts de compléter éventuellement l'aide. Le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 ayant été voté par l'AG d'été, il n'est plus possible d'y apporter des modifications.

Sport adapté

Le comité départemental sport adapté 34 sollicite auprès du District un partenariat et une subvention pour la promotion et le développement du Para Football Adapté et notamment les finales du championnat de France qu'elle va organiser. Une réunion avec l'association sera organisée pour élaborer une convention entre les deux parties. Concernant la subvention, il n'est pas possible de modifier le budget du District de la présente saison. Un prêt de matériel sera accordé dans l'immédiat.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE